

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517 700 Cables: AU, ADDIS ABABA

CONSEIL EXECUTIF
Septième Session ordinaire
28 juin – 2 juillet 2005
Tripoli (LIBYE)

EX.CL/198(VII)
Original : Français

RAPPORT SUR LE NAOUVEAU PARTENARIAT
STRATEGIQUE AFRIQUE-ASIE

RAPPORT SUR NOUVEAU LE PARTENARIAT STRATEGIQUE AFRIQUE-ASIE

INTRODUCTION

La sixième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine qui s'est réunie à Abuja les 30 et 31 janvier 2005 a entendu un rapport du Président de la République de l'Afrique du Sud sur les progrès réalisés dans la préparation du Sommet Afrique-Asie prévu pour le mois d'avril 2005 et à l'issue de ses discussions à ce sujet, a demandé que l'Union africaine s'y implique fortement. Le Sommet a, à cet effet, souligné la nécessité pour l'Union africaine de prendre le leadership du processus, du côté africain, afin d'assurer, en tandem avec le co-secrétariat, une bonne préparation et le succès du Sommet.

Dans le cadre de la réalisation de ce mandat la Commission a amorcé une série d'initiatives. Elle d'abord dépêché à Prétoria, auprès des autorités de la République sud-africaine qui assure le co-secrétariat du côté africain, une délégation de haut niveau pour faire le point sur l'état des préparatifs du Sommet et examiner les modalités pratiques de son implication dans la préparation du Sommet. A la suite de ce contact qui a permis à la Commission de se joindre au processus, des consultations ont été organisées le 28 février à Jakarta entre les membres du co-secrétariat, avec la participation de représentants de la Commission, pour approfondir les discussions sur les préparatifs des échéances afro-asiatiques. Au terme de ces consultations, un calendrier a été établi, prévoyant la tenue de la réunion ministérielle le 20 avril 2005 et le Sommet Afrique-Asie, les 22 et 23 avril 2005 à Jakarta tandis que la célébration du Jubilé d'or de la Conférence de Bandoeng se tiendrait le 24 avril.

D'autres événements ont été programmés en marge du Sommet, notamment la foire commerciale, le Symposium et l'Exposition sur les énergies nouvelles et renouvelables, la Réunion des Jeunes et des Femmes, la Réunion des Hommes d'Affaires africains et asiatiques. Ces réunions se sont tenues comme prévus.

Le présent rapport rend compte du déroulement de la réunion ministérielle et du Sommet auxquels a pris part une délégation de la Commission, et dégage, à la lumière des conclusions de ces assises, les perspectives du partenariat stratégique entre l'Afrique et l'Asie.

La réunion ministérielle et le Sommet de Jakarta

Ces deux réunions se sont tenues autour du thème de la « Revitalisation de l'esprit de Bandoeng pour un Nouveau Partenariat Stratégique Afrique-Asie ». Des discussions ont également eu lieu sur les catastrophes naturelles. Les débats qui ont essentiellement porté sur le Nouveau Partenariat et son plan

d'action, ont été à la mesure du grand intérêt suscité par les perspectives qu'ouvre la coopération entre l'Afrique et l'Asie au regard des enjeux et des défis mondiaux actuels. Aussi bien au cours de la session ministérielle que du Sommet, plus d'une centaine d'orateurs sont intervenus pour dire toute l'importance qu'ils accordent à ce partenariat et tenter d'en définir les contours.

II. PARTICIPATION

La participation à la réunion ministérielle et au Sommet a été particulièrement importante. La presque totalité des Etats des deux continents y ont été représentés.¹ On peut cependant regretter le fait que plusieurs Chefs d'Etat et de Gouvernement africains n'aient pas fait le déplacement de Jakarta et de Bandoeng. Seule une dizaine ont honoré ce rendez-vous dont on ne saurait assez souligner l'importance. La majorité des délégations africaines ont donc été représentées par les Ministres des Affaires étrangères tant à la session ministérielle qu'au Sommet². En revanche, les leaders asiatiques ont, dans leur majorité, répondu présents à l'invitation des organisateurs.

La délégation de la Commission, a, comme les délégations des autres organisations présentes, à l'exception des Nations unies, pris part aux travaux en qualité d'observateur.

III. DEBATS

Les débats ont permis aux différentes délégations de dire leur attachement à une coopération solide et soutenue entre l'Afrique et l'Asie. De manière générale, il en est ressorti les idées-fortes ci-après, unanimement exprimées par les participants :

- Rappel de l'importance de la Conférence de Bandoeng de 1955 qui a inspiré le combat mené par les peuples d'Afrique et d'Asie contre le colonialisme et l'apartheid, pour le triomphe de la liberté, de l'égalité et de la justice, en même temps qu'il a défini les principes fondateurs d'une coopération solidaire entre les deux continents.
- L'adaptation des principes et de l'esprit de Bandoeng aux réalités du monde actuel qui a connu et continue de connaître de profondes mutations et pose des défis de plus en plus grands, appelant plus que jamais à une action collective. Il s'agit notamment de: la

¹ Au moment où la délégation de la CUA quittait Jakarta, la liste des délégations n'avait pas encore été rendue publique. Néanmoins on a compté plus d'une centaine de délégations, observateurs compris.

² Pour la partie africaine, on a compté parmi les présents, les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays africains ci-après : Afrique du Sud, Algérie, Botswana, Comores, Ghana, Malawi, Madagascar, Nigéria, Soudan, Zimbabwe, Burundi (Vice-Président), Gabon (premier Vice-Président) Tanzanie (Vice-Président), Lesotho (Premier Ministre), Mozambique (Premier Ministre), Maroc (Premier Ministre), Swaziland (Premier Ministre).

pauvreté, les maladies, l'accès aux marchés, le renforcement du multilatéralisme, la lutte contre le terrorisme, la promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance et des droits de l'Homme.

- La nécessité de donner un contenu substantiel au Nouveau Partenariat qui doit embrasser les domaines politique, économique, et socio-culturel et impliquer, outre les institutions étatiques, tous les segments de la société, singulièrement le secteur privé, la société civile, les femmes, les jeunes...
- L'investissement, le commerce, la dette, le partage d'expertises, l'éducation, l'environnement, la fracture numérique, sont autant de pistes/domaines, entre autres, qui ont été suggérés, pour réaliser le partenariat.
- Le Nouveau Partenariat devrait ainsi contribuer à propulser résolument les deux continents dans le vaste mouvement de la mondialisation, auquel au demeurant, certains pays asiatiques se sont connectés avec quelque succès, pour non seulement lui donner un visage humain, mais encore et surtout pour que les 4 milliards d'hommes et de femmes qui constituent la population des deux continents, bénéficient des opportunités et des avantages qu'elle offre.
- La mise en place de mécanismes de suivi. De manière générale, il a été proposé que les mécanismes déjà existants, c'est-à-dire les organisations régionales et sous-régionales, soient mis à profit pour traduire dans les faits et accélérer la mise en oeuvre du Nouveau partenariat Afrique-Asie. Un certain nombre d'initiatives afro-asiatiques ont été citées, à cette fin, singulièrement la TICAD, le Forum Chine-Afrique, la coopération Inde-Afrique. Il a néanmoins été reconnu que ces initiatives devraient être coordonnées et soutenues par une dynamique d'intégration, bénéfique à tous les pays des deux continents, en vue d'en assurer une plus grande cohérence et, ce faisant, éviter la duplication.

Résultats de la réunion ministérielle et du Sommet

Les assises ministérielles et le Sommet ont adopté les documents ci-après :

- La Déclaration ministérielle conjointe sur le Plan d'action du Nouveau Partenariat Stratégique Afrique-Asie (adoptée par la réunion des Ministres).

Ce document définit les principaux axes/piliers du Partenariat, à savoir la solidarité politique, la coopération économique et les relations socio-économiques.

Le volet politique porte essentiellement sur la paix et la stabilité - que les mécanismes régionaux et sous-régionaux devraient aider à promouvoir -, la démocratie, les droits de l'Homme, la lutte contre le terrorisme et contre la criminalité transnationale et la corruption, la promotion de la réforme des Nations unies en vue de renforcer le multilatéralisme et assurer une plus grande participation des pays africains et asiatiques dans le processus mondial de prise de décision.

Dans la sphère économique, les principaux domaines de coopération ci-après ont été identifiés : la création d'un environnement économique international susceptible de donner aux pays africains et asiatiques une plus grande capacité de compétition pour bénéficier de la mondialisation, la lutte contre la pauvreté, la dette, la coopération financière, le commerce, l'investissement, l'assistance technique, la sécurité alimentaire, la protection de la propriété intellectuelle, la promotion de la coopération entre les petites et moyennes entreprises, la réduction de la fracture numérique, la recherche, l'exploration commune de l'Océan indien, l'établissement d'un Forum des Hommes d'Affaires d'Afrique et d'Asie.

Enfin, *dans le domaine socio-culturel*, l'accent a été mis sur les contacts entre les peuples, le dialogue des civilisations, la promotion d'une compréhension commune des diverses cultures, le renforcement du rôle de la jeunesse, de l'égalité des genres, l'éducation, la science et la technologie, la lutte contre les pandémies, le renforcement du rôle des médias, la mise en place d'un réseau universitaire avec des bibliothèques, des instituts de recherche et des centres d'excellence, l'amélioration de l'environnement, l'amélioration de la gestion et de la conservation de la biodiversité enfin, l'établissement d'un mécanisme de préparation à l'urgence et d'un système d'alerte rapide, concomitamment aux efforts en cours pour donner une réponse appropriée et réduire les catastrophes naturelles.

- **La Déclaration sur le Nouveau Partenariat Stratégique Afrique-Asie (NPSAA)**

Elle a été adoptée par le Sommet. Elle énonce les principes cardinaux du Nouveau Partenariat Stratégique Afrique-Asie, rappelant les acquis et les principes de la Conférence de Bandoeng de 1955 dont devrait s'inspirer le NPSAA. Elle institutionnalise le processus du NPSAA à travers la convocation d'un Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement tous les quatre ans ; une réunion ministérielle des Ministres des Affaires étrangères tous les deux ans ; des réunions ministérielles sectorielles et d'autres réunions techniques, chaque

fois que nécessaire. De plus, un Sommet des Hommes d'affaires aura lieu tous les quatre ans, en marge du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

Enfin, la déclaration indique que le NPSAA sera conduit à travers une triple interaction, à savoir : le forum intergouvernemental, les organisations sous-régionales et l'interaction entre les peuples, notamment le secteur privé, les intellectuels et la société civile.

- **La Déclaration conjointe des dirigeants africains et asiatiques sur le Tsunami, le tremblement de terre et d'autres catastrophes naturelles.**

Elle a également été adoptée par le Sommet et réitère la détermination des dirigeants africains et asiatiques à mettre en place une stratégie et des mécanismes appropriés pour répondre aux catastrophes naturelles et en réduire les effets.

V. OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS

Le rendez-vous de Jakarta a été un succès. L'Afrique y a activement pris part même si la participation africaine au niveau le plus élevé n'a pas été à la hauteur des attentes. La réunion ministérielle et le Sommet ont posé les fondements politiques du NPSAA tout autant qu'ils en ont défini les principales lignes d'horizon et d'action sur les plans politique, économique et socio-culturel. La voie est donc pavée, il convient maintenant d'engager résolument la marche qui conduira à la réalisation des objectifs définis par les dirigeants d'Afrique et d'Asie, dont le premier est le développement des peuples d'Asie et d'Afrique qui constituent près de 73% de la population mondiale.

L'importance et l'intérêt que l'Afrique doit accorder au NPSAA doivent être à la hauteur des défis et des enjeux majeurs de l'heure que les assises de Jakarta ont si bien identifiés. Par delà, l'Afrique aura, sans nul doute, à tirer les meilleurs avantages et le plus grand bénéfice d'une coopération privilégiée par les progrès immenses réalisés par les pays asiatiques dans la voie du développement.

La question consiste à savoir comment conduire au mieux ce nouveau partenariat pour en réaliser les objectifs et quel rôle l'Union africaine est appelée à jouer dans cet exercice. Les assises de Jakarta ont donné un début de réponse à la première interrogation en demandant que soient actionnés les mécanismes étatiques et non-étatiques (secteur privé) régionaux et sous-régionaux. C'est la tâche à laquelle l'on devrait s'atteler au plus tôt, en organisant des rencontres qui permettraient de définir les modalités pratiques de la coopération afro-asiatique.

A cet effet, il est important de rappeler que le partenariat stratégique entre l'Afrique et l'Asie s'inscrit dans une triple dimension :

Le niveau intergouvernemental qui prévoit un Sommet Afrique-Asie tous les 4 ans, une réunion ministérielle, précédée d'une réunion d'experts, tous les deux ou trois ans ; des réunions ministérielles sectorielles, sur une base ad hoc ;

- Le niveau régional, avec les réunions des CERs ;
- Le niveau de la société civile. C'est dans ce cadre que s'est tenue une réunion des Hommes d'affaires afro-asiatiques en avril, à Jakarta, en marge du Sommet Afrique-Asie.

L'objectif est d'inscrire le partenariat stratégique afro-asiatique dans un cadre institutionnel approprié et solide. Il convient également d'indiquer que, contrairement à l'Afrique, l'Asie ne possède pas une organisation continentale qui regroupe la totalité des Etats du continent. Pour l'heure, le rôle de pivot, du côté asiatique est assuré par l'Association des Nations du Sud-est (ASEAN). Des initiatives sont prises par la partie asiatique pour tenter d'impliquer un autre forum asiatique, dénommé Dialogue pour la Coopération asiatique (Asian Coopération Dialogue, en sigle ACD) qui regroupe 25 pays. La possibilité pourrait être examinée, d'une interaction avec ce forum, pour paver la voie d'un partenariat plus large ; l'objectif final étant de créer un cadre institutionnel qui regrouperait tous les Etats africains et asiatiques.

S'agissant du rôle de l'Union africaine, il devrait être celui de leadership et de coordonnateur, tout au moins du côté africain. Il s'avère que l'organisation continentale, pour une raison ou pour une autre n'est pas encore parvenue à remplir cette fonction. A Jakarta, en effet, l'Union africaine a participé en qualité d'observateur. Une concertation avec la co-présidence, mais tout particulièrement la partie africaine est vivement recommandée pour que la possibilité soit accordée à l'Union, d'accomplir, le mandat qui lui a été assigné par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement au cours de sixième session ordinaire. Cette concertation devrait être menée en collaboration avec le Comité des Représentants permanents, à travers son Sous-Comité en charge de la Coopération multilatérale.

En termes concrets, une réunion pourrait être organisée dans les meilleurs délais entre les trois parties, en l'occurrence, la co-présidence sud-africaine, le Comité des Représentants permanents et la Commission pour situer le rôle des uns et des autres.

2005

Rapport sur le Nouveau Partenariat Strategique Afrique-Asie

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3394>

Downloaded from African Union Common Repository